Fémina 94, rue Nationale, LILLE,
présente cette semaine, sa nouvelle collection de PRINTEMPS-ÉTÉ, comportant plus de 100 modèles de grande griffe, Robes, Manteaux, Tailleurs et Ensembles.
DIMANCHE 3 MARS **EXPOSITION**
— Maison créée à TOURCOING, rue Nationale, en 1901 —

Tourcoing

Aujourd'hui, dimanche 3 mars :

Hôtel de Ville : 9 h. à 12 h., état-civil seulement.
Bains : 8 h. à 12 h.
Bibliothèque Communale : 10 h. à 12 h.
Bibliothèque Catholique : 9 h. 30 à 11 h. 30.
Caisse d'Epargne : 9 h. 30 à 11 h. 30.
Musée : 9 h. à 13 h.
Les médecins de service : M. le docteur Lefèvre, rue de la Bourgogne, pavillon 5 (Tél. 22.38) et M. le docteur Delobel, rue Montesquieu, 24 (Tél. 18.14).
Les pharmaciens de garde : M. Blache, 4, place Notre-Dame et M. Poitou, 113, rue de Roubaix.

LES RÉUNIONS :

Journée pieuse au Brun-Pain : Messe à 8 h. ; réunions à 10 h. et 14 h. Séance récréative à 16 h.
A 17 h., Conférence de la Société de Géographie « Les Antilles ».

LES CONCERTS ET SPECTACLES :

A 10 h., les Cosaques du Don, en l'église Notre-Dame.
A 15 h., Théâtre municipal « Carmen ».
A 16 h., Gymnase municipal: Concert des Amicales.
A 16 h. 30, Foyer Notre-Dame: « Villa Tranquillité ».
A 16 h. 30, Amicale Saint-Christophe : « Comment j'ai tué mon enfant ».
A 20 h. 15, Théâtre municipal « Valses de Vienne ».

Un nouvel appel de l'Union Républicaine

Le Comité directeur de l'Union Républicaine, dans ses réunions du mardi 26 février et du vendredi 1er mars, a continué l'examen des questions intéressant notre cité, tout en poursuivant son but de concorde avec les partis d'ordre.

Vu l'étendue et la complexité de ce travail, il serait reconnaissant à ses concitoyens des suggestions qu'ils auraient à lui faire dans l'intérêt, soit de leurs groupements, soit de leurs quartiers. Il en sera tenu compte dans l'élaboration du programme qui sera soumis aux électeurs pour les élections au Conseil municipal.

Le Comité est heureux du calme profond qui a régné à Tourcoing dimanche dernier et qui fut assuré par la sagesse et la modération des Tourquennois bien plus que par le déploiement considérable et coûteux de la force publique. Il se félicite d'y avoir contribué pour sa part.

S'il faut en croire des papillons apposés en ville, un groupement de jeunes communistes voudrait perpétuer le trouble. Nos concitoyens négligeront ces manœuvres comme les précédentes. Ils garderont leur calme et mépriseront les provocations, comme les exagérations qui ont été portées à la tribune du Parlement vendredi dernier.

Leur bon sens a parfaitement deviné le but et les bénéficiaires de ces manœuvres.

VOUS DESIREZ de votre jardin de bons légumes et de belles fleurs, voyez BARATTE, spécialiste en graines, 128, rue de Lille, il vous dira ce que vous devez faire. 61d

L'activité du Dispensaire d'hygiène sociale en 1934

Depuis quelque temps, nous avons eu l'occasion de souligner tout particulièrement, l'activité sociale d'un organisme dont les services rendus sont des plus importants. Il s'agit du Dispensaire d'Hygiène sociale. On sait que mercredi passé, sous le patronage de ce service, a eu lieu la première d'une série de conférences destinées à permettre à la population de connaître toutes les questions se rapportant aux maux actuels et aux remèdes susceptibles d'en atténuer le gravité.

Le Dispensaire d'Hygiène Sociale vient de faire paraître son rapport sur l'activité exercée dans ses diverses branches, au cours de l'année 1934.

En voici un exposé :

Inspection médicale scolaire. — Ce service permet de dépister et de soigner à temps, certaines affections qui nuisent au bon développement de l'enfant et peuvent être susceptibles de conséquences graves.

Nous avons dit précédemment comment fonctionne ce service, qui intéresse, en principe, tous les enfants des écoles de la ville.

Durant l'année scolaire 1933-1934, 56 écoles primaires et maternelles ont été visitées (34 communales et 22 libres), 213 inspections médicales. 7.498 enfants furent examinés, parmi lesquels 3.574 (48 %) ont été reconnus bien portants et 3.672 (52 %) désignés pour soins divers.

Parmi ceux-ci, 746 ont intéressé la médecine générale et 3.969 les spécialistes : 314 pour le nez, la gorge et les oreilles ; 2.056 les dents ; 339 les yeux et 178 la gymnastique orthopédique.

Les consultations du dispensaire. — Lorsque les enfants ont passé la visite dans les écoles, il reste à lui assurer les soins indispensables.

Pour cela, les Assistantes sociales, transmettent aux parents les observations médicales. Si la situation des parents le permet, ceux-ci sont invités à voir le médecin traitant ou un médecin spécialiste de leur choix.

En cas contraire, il existe les consultations du dispensaire.

Les consultations du dispensaire se sont déroulées dans les conditions suivantes : médecine générale : 1.934 consultations en 1934 contre 1336 en 1933 ; 268 examens aux rayons X contre 171 en 1933.

Au cours de l'année 71 enfants ont été envoyés au préventorium durant les vacances ; 90 enfants délicats ont fait une cure à la mer ou à la campagne et 131 débiles ont été admis à la colonie spéciale de l'école de complément.

La Clinique dentaire. — Ce service, créé en 1928, est actuellement l'un des plus importants du dispensaire et est assuré par six chirurgiens dentistes. 2.542 consultations ont été pratiquées en 1934 contre 2.369 en 1933.

Les affections du nez, de la gorge et des oreilles. — 508 enfants ont été examinés ; 121 enfants ont été opérés par le Centre spécial de l'hôpital (ablation des amygdales et grattage de végétations).

Le Service ophtalmologique. — 330 enfants ont été examinés : 46 étaient atteints de strabisme, 129 d'astigmatisme hypermétropique, 28 de myopie et 91 d'affections diverses.

Enfin il reste l'Ecole de Complément, où 158 élèves atteints de déformation du squelette ou d'insuffisance musculaire respiratoire ont été traités. En outre, 30 anormaux psychiques ont été admis à la section spéciale.

Ce cet exposé, le rapporteur conclut que « l'état sanitaire des écoliers a été assez satisfaisant durant cette année ».

Nous parlerons de la lutte entreprise contre les fléaux sociaux.

Mme Achille DUCROQUET prévient sa fidèle et nombreuse clientèle qu'elle continue le commerce de tout ce qui concerne la Sellerie-Bourrelerie-Maroquinerie. 61, rue Nationale, Tourcoing. 66093d

DANS LA POLICE

A la suite des concours qui ont eu lieu récemment en vue de remplacer le brigadier Charles Meurillon, admis à faire valoir ses droits à la retraite, le sous-brigadier Arthur Dehaene, attaché au commissariat central, a été nommé brigadier au 2e arrondissement.

Par ailleurs, les agents Jean Chombeau et Fernand Lazoore ont été classés pour le grade de sous-brigadier. Leur nomination effective dans leur grade aura lieu ultérieurement.

A tous trois, nous adressons nos félicitations.

RIGOULOT, Champion du Monde, aujourd'hui, à 11 h. 30 au « NOUVEAU GAMBRINUS ». 66044d

LA RÉUNION DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE NOTRE-DAME DE LOURDES

Les membres de la section paroissiale de Notre-Dame de Lourdes de la Jeunesse Catholique ont tenu, en leur siège, leur première assemblée, sous la présidence de M. Arnion, président fédéral.

Après une magnifique présentation de la J.C. et un exposé très clair du véritable travail que doit accomplir celui qui appartient à la « Jeunesse Catholique », il est fait appel à tous les jeunes gens désireux d'adhérer au mouvement et d'assurer à la section locale toute l'ampleur désirable. MM. Florin et Lebrun donnent ensuite lecture de rapports détaillés sur la marche ascendante du groupe et sur le questionnaire adressé par la Fédération.

M. l'abbé Poulet, aumônier, remercia les organisateurs de cette belle réunion et après un vibrant appel en faveur du mouvement « Jiciste », la séance prit fin dans l'enthousiasme général.

NÉCROLOGIE. — On nous annonce le décès de Monsieur Joseph Lang, Officier de l'Ordre de Léopold, Ancien Conseiller communal et Ancien Président du Tribunal de Commerce, à Verviers.

Les funérailles ont eu lieu le 2 mars, dans la plus stricte intimité.

De la part de M. Edmond Salembien, chevalier de la Légion d'honneur, Adjoint au Maire, et de Madame, née Fanny Lang, ses enfants ; de Mlle Annette Salembien ; de M. et Mme Edmond Salembien-Defiandre et leurs enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. N2567d

A LA LIGUE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE DE LA CROIX-ROUGE

La Ligue ouvrière chrétienne, dont la tâche est de s'étendre avec sollicitude « sur toutes les misères humaines et de s'élever avec force contre la misère immérितée des travailleurs », vient de décider, en accord avec les groupements existants, de travailler avec ardeur pour ramener au Christ ouvrier les masses prolétariennes.

A cet effet, le Comité de la section de la Croix-Rouge invite tous les ouvriers de ce quartier désireux de s'instruire et d'agir, au Cercle d'études qui aura lieu mardi prochain, à 19 h. 30, au local de la rue de l'Aurore.

Le renouvellement des cartes d'identité pour les travailleurs étrangers résidant en France

Les étrangers titulaires d'une carte d'identité de « travailleur » à validité normale ou à validité réduite arrivée à expiration, ou de récépissés délivrés avant le 1er juillet 1933 et qui désirent en obtenir le renouvellement, devront s'adresser dans l'ordre de convocation ci-dessous, au bureau municipal de placement, 14, rue de Gand, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., seul le mardi.

Ceux dont le nom commence par: Gi à Hi, le lundi 4 mars; — Ho à Kw, le mercredi 6 mars.

Les étrangers qui ne se conformeront pas très exactement aux dates des convocations ci-dessus, s'exposeront aux sanctions pécuniaires et pénales prévues par la loi.

De l'utilisation de la laine à matelas

La Chambre de Commerce est intervenue près du Ministre de l'Education nationale pour lui signaler l'intérêt que présentait l'emploi, dans les établissements scolaires, des matelas de laine.

M. le Directeur général de l'Enseignement technique, à qui cette demande a été transmise, vient de faire connaître qu'il serait fait appel, comme par le passé, par les directeurs des établissements nationaux de l'Enseignement technique, aux fournisseurs de matelas de laine, lesquels seront mis en concurrence avec les fournisseurs de matelas métalliques.

Il sera tenu compte pour l'achat, non seulement du prix d'achat, mais aussi des frais d'entretien.

M. le Directeur de l'Enseignement technique a communiqué une longue liste des établissements scolaires relevant de son administration. Cette liste peut être consultée au secrétariat.

A la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine du Blanc-Seau

C'est aujourd'hui dimanche 3 mars, à la salle des fêtes de la rue du Bies que la section du Blanc-Seau présentera le film du Pèlerinage de la J.O.C.F. à Rome. Les paroissiens du Blanc-Seau et tous les amis de la J.O.C.F. voudront venir partager les joies et les émotions que ce film fera revivre dans l'âme de celles qui ont pris part à ce magnifique pèlerinage. Pour compléter la soirée, les jocistes de la section interpréteront « De l'ombre à la lumière », pièce en 3 actes de Pierre d'Asvin. Prix des places : 3 fr.

Au groupe local de la Légion d'honneur

Les membres du Conseil d'administration sont invités à assister à la réunion qui aura lieu mercredi 6 mars, à 18 h., au siège, au Grand Café.

Les membres de la société qui auraient un renseignement ou un avis à demander peuvent se présenter de 18 à 20 h., un membre du Conseil sera à leur disposition pour les entendre.

A l'Orphéon de la Frontière

Mercredi, au cours de la réunion hebdomadaire, M. P. Dewitte, directeur de l'Echo de la Frontière, a tenu à adresser à M. Gaston Lepers, dit « Nellus », les félicitations de tous les membres pour sa nomination au titre d'officier d'Académie.

La Commission a décidé de fêter cette belle récompense au cours d'une fête intime qui aura lieu en siège, mercredi prochain, à 20 heures.

Tous les membres sont priés de bien vouloir se rendre libres, pour pouvoir assister à cette manifestation de sympathie.

UNE COLLISION. — Vendredi, à 15 h. 30, angle des rues de Roncq et du Général-Laharpe, l'auto conduite par Mlle Jenny Hannequart, 23 ans, boulangère, demeurant 164, rue de Roubaix, est entrée en collision avec celle de M. Gaston Dhélin, 23 ans, représentant, domicilié 115 bis, rue de Tourcoing, à Roubaix. Dégâts matériels.

LA VENTE AUX HALLES. — Marchandises vendues à la criée le 2 mars : Fleurs, 11.60 à 16.00 la cois ; Poireaux, 0.60 à 0.75 la botte ; Céleris, 0.30 à 0.60 la pièce ; Laitues, 5.50 à 7.00 le cois ; Carottes, 0.30 le kilo ; Mâche, 1.50 à 1.60 le kilo ; Chicons, 0.50 à 0.70 le kilo ; Choux-fleurs, 14.00 à 18.00 le cois ; Oranges, 2.50 à 3.50 le kilo ; Citrons, 30.00 le cent ; Camemberts, 0.60 à 0.65 la boîte ; Port Salut, 4.00 à 6.75 le kilo ; Bleu d'Auvergne, 5.00 le kilo ; Pointes de Brie, 0.50 à 0.75 la pointe ; Crème de gruyère, 1.00 à 1.10 la boîte ; Hollande, 10.50 à 13.00 le kilo ; Beurre, 10.00 à 17.00 le kilo ; Saindoux, 3.25 à 3.50 le kilo ; Jambon, 4.00 à 12.00 le kilo ; Saucisson, 8.00 le kilo ; Pâtés, 3.50 à 15.00 la pièce ; Œufs, 0.12 la pièce ; Champignons, 2.90 la boîte ; Epinards, 1.50 à 2.50 la boîte ; Harengs saurs, 4.25 la caisse ; Filets saurs, 0.50 la boîte ; Huîtres portugaises, 12.00 à 19.00 la caisse de cent.

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DU BLANC-SEAU. — Réunion de Commission à l'Ecole de garçons, rue Lhomond, ce dimanche, à 10 h., pour le service : A 11 h., au Foyer amicaliste, distribution de cadeaux aux écoliers, orphelins et nécessiteux, sur présentation de l'invitation. Jeux divers, tir, lectures intéressantes chaque dimanche, au Foyer amicaliste.

SALLE JEANNE D'ARC, RUE MONTAIGNE. — Grande séance de cinéma organisée par la J.O.C., Section des Fhalempins. A l'écran, deux grands films : « L'Aiglon », page d'histoire, avec Jean Weber; « Dactylo », comédie avec Jean Murat, Armand Bernard et Marie Glory; Pathé-Journal et Mickey. — Séances: Dimanche 3 mars, à 16 h.; mardi 5 mars, à 15 h.

AMICALE MICHELET. — Ce dimanche, Foyer ouvert de 10 h. à 11 h. 15. Séance de tir à la carabine. Concours de ping-pong. Commissaires de service, MM. Delvingt, Tjobel et Colsaet.

PHILHARMONIE COLBERTISTE. — Répétition générale ce dimanche, à 10 h., au siège 10, rue de Gand.

FAITES votre CUISINE à l'ÉLECTRICITÉ C'EST RAPIDE
C'EST PROPRE
C'EST HYGIÉNIQUE
Et depuis le 1er janvier, c'est le mode de cuisson *le plus économique*, grâce au tarif spécial pour la cuisine: 0 fr. 30 le KWH.
DÉMONSTRATION chez
J. DEBEUF
20, r. de l'Epidème, TOURCOING, T. 1554.
26612d

MOUVAUX

Au Parti démocrate populaire

Le Comité de la section mouvalloise du Parti démocrate populaire a tenu vendredi soir une importante réunion, à l'ordre du jour de laquelle était inscrite la question des élections municipales.

La secrétaire, M. Maurice Plays, rendit compte des démarches entreprises en vue d'aboutir à un accord avec la Municipalité sortante. « Dans de nombreuses communes de la région, affirma M. Plays, qui cita en particulier l'exemple de Tourcoing, les différentes formations républicaines vont s'entendre. Il en doit être de même à Mouvaux. Les plus élémentaires principes démocratiques s'opposent à ce qu'une fraction quelconque de l'opinion soit évincée de l'administration de la commune. Toute minorité doit y pouvoir exercer son contrôle ».

S'appuyant sur des chiffres fournis par la récente élection cantonale, M. Plays démontra que le Parti démocrate populaire possède dès à présent un bon nombre de sympathisants dans la localité. Si la représentation proportionnelle était strictement appliquée, la jeune section mouvalloise aurait donc, dans le prochain Conseil municipal, plusieurs représentants. Les démocrates sont toutefois décidés à se montrer très conciliants et à ne point gêner M. le Maire par des prétentions intempestives.

Une demande d'entrée en relations a été envoyée le 9 février à M. Charles Surmont. Celui-ci n'a bien voulu y répondre mais retard. Sa lettre a immédiatement été transmise à M. Louis Blanckaert, les membres de la section mouvalloise entendant demeurer, tout le temps que durera la pourparlers, en contact très étroit avec les dirigeants de la Fédération du Nord du P.D.P. Suivant les instructions de M. Blanckaert, le secrétaire de la section a vu M. Surmont, avec qui il compte avoir prochainement un nouvel entretien.

Les démocrates populaires ont le ferme espoir que les négociations aboutiront vite, M. Surmont étant particulièrement bien disposé à l'égard des démocrates qui, lors de la campagne de 1932, lui ont apporté une aide dont il leur reste reconnaissant. Ainsi les élections prochaines pourront se faire dans la commune sous le double signe de la justice et de la bonne entente, selon le souhait de la section nationale de l'Union nationale des Anciens Combattants, à laquelle appartiennent de nombreux membres du Conseil municipal sortant.

AVIS AUX CHOMEURS. — Le contrôle du chômage complet aura lieu demain lundi 4 mars, à 10 h. à l'Hospice.

CERCLE DRAMATIQUE « LES XX ». — Aujourd'hui dimanche 3 mars, à 12 h., réunion générale au siège, Café du Centre, pour présenter les vœux de la société à M. et Mme Georges Malfait, à l'occasion de leur mariage.

CERCLE D'ETUDES DE SAINT-GERMAIN — Demain lundi, à 20 h. 15, réunion. Même ordre du jour que lundi dernier.

MARCQ-EN-BARŒUL

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Marcq-en-Barœul s'est réuni hier samedi, à 19 h. 45, en la salle des délibérations de la Mairie, sous la présidence de M. Albert Bailly, maire, entouré de ses adjoints, MM. Tahon et Descamps et de quinze conseillers municipaux.

M. Desottignies a été nommé secrétaire de séance et le procès-verbal de la précédente réunion fut adopté sans observation.

En ouvrant la séance, M. le Maire donne lecture d'une lettre de remerciements de la famille de M. Defives, employé municipal, décédé récemment, et plusieurs demandes de sursis d'incorporation reçoivent avis favorable de l'assemblée.

Au sujet de l'horaire des tramways J. — M. Bailly fait part à ses collègues de la réponse de la Compagnie des tramways de Lille, au sujet du vœu émis par le Conseil, à la suite des doléances de la population en ce qui concerne le nouvel horaire de cette ligne.

Ce vœu a été examiné avec bienveillance par la Compagnie qui se propose de donner satisfaction aux usagers des tramways dans une certaine mesure et ce, dès la première quinzaine de mars.

Sur la demande de M. Druelle, conseiller municipal, il est, en outre, décidé de demander l'affichage du nouvel horaire sur la place de Marcq.

Subventions. — Donnant suite à une précédente décision du Conseil, l'Assemblée vote une subvention de 1.000 francs pour le dispensaire Louise de Marillac.

De plus, le Conseil décide de patronner la journée nationale du 7 avril prochain au cours de laquelle une quête sera faite dans la commune en faveur des monuments des rois de Serbie et de Yougoslavie.

Réduction des taxes communales. — Le Conseil décide la réduction de moitié, pour les éléments imposables, des taxes communales des chevaux et voitures qui s'établiront comme suit :

Voitures à quatre roues : 40 francs ; voitures à deux roues : 20 francs ; chevaux et mulets : 15 francs.

Pour les employés communaux. — L'adhésion de tout le personnel municipal non encore affilié au régime des Assurances sociales, conformément au décret du 30 juin 1931 est sanctionnée. Cette décision donnera aux employés le bénéfice de l'assurance des risques suivants : maladie, maternité, décès et invalidité.

Le cumul du chômage avec les allocations familiales. — L'Assemblée adopte quelques modifications au règlement du chômage du personnel du cumul avec les allocations familiales.

Le passage du canal au Blanc-Seau

LA NOUVELLE BARRIÈRE (Ph. du J. de Rx.)

Fréquemment, nous nous sommes faits l'écho des doléances émises, à juste titre, par ceux qui passent le pont du Blanc-Seau, rue de Mouvaux, doléances relatives à la longueur des opérations d'ouverture et de fermeture de ce pont, au passage des péniches.

Le canal ne pouvant être supprimé, il fallait dès lors rechercher quelque solution capable d'épargner le temps si précieux des passants et des conducteurs de véhicules.

L'Administration des Ponts et Chaussées a résolu le problème en installant un système automatique de barrières, qui aux deux extrémités du pont coupent la circulation et permettent aussitôt de faire fonctionner le tablier tournant.

Ces barrières aménagées sont en fonctionnement depuis peu et donnent satisfaction. En voici une vue.

Demande des bénéficiaires de la Loi Loucheur. — Sur la demande des bénéficiaires de la Loi Loucheur pour l'obtention des primes communale de 0 fr. 25 et départementale de 0 fr. 50, le Conseil décide de donner satisfaction à tous ceux qui ne sont pas imposables sur le revenu.

Désignation des délégués. — Sont désignés: au Conseil de Prud'hommes: MM. A. Tahon, patron; E. Leblan, employé, et Marcel Duthoit, ouvrier.

A la Chambre des Métiers: MM. Désiré Titillion, maître artisan, et Eugène Roeland, artisan compagnon.

M. Décottignies est nommé délégué à la Chambre d'agriculture, en remplacement de M. Terrain, décédé récemment.

Adhésion à la Caisse intercommunale des retraites. — Le Conseil vote l'adhésion définitive à la Caisse intercommunale des retraites de tous les employés de moins de 45 ans, ainsi que pour tous les agents communaux qui entreront à l'avenir dans les services municipaux.

Règlement sanitaire et de voirie. — L'assemblée examine ensuite les modifications à apporter au règlement sanitaire et de voirie.

Lotissements de terrains. — Les projets de lotissements de terrains présentés par M. Duvillier-Mullier (chemin rural n. 5, face à la rue du Plouich) et par M. J. Hautecœur (trois lots situés en façade du chemin G. C. n. 5, chaussée latérale branche du boulevard de Tourcoing) reçoivent un avis favorable.

Entretien des chemins vicinaux. — Pour la période de 1935 à 1937, le rapport du subdivisionnaire concernant l'entretien des chemins vicinaux ordinaires est approuvé ainsi que le bordereau des prix.

Modification d'alignement. — Le Conseil prend ensuite connaissance du résultat de l'enquête motivant la modification de l'alignement du chemin G. C. 45.

Pour la mise en viabilité de la chaussée latérale au Croisé-Laroche. — Un avis favorable est donné à l'unanimité sur la formation d'une association syndicale ayant pour but la mise prochaine, en état de viabilité de la chaussée latérale du Grand Boulevard au Croisé-Laroche, entre la rue de la Blanderie et le boulevard Foch.

Approbation d'un plan d'alignement. — Le Conseil donne ensuite son approbation sur le plan d'alignement du Chemin Noir pour le tronçon partant de l'avenue Guynemer et aboutissant au chemin du Quesne.

L'installation d'une recette auxiliaire des postes au Croisé-Laroche. — Donnant suite à la proposition émanant de la Direction des P.T.T. en vue de l'installation d'une recette auxiliaire au Croisé-Laroche, qui répondrait à un besoin impérieux, le Conseil décide de donner son approbation au projet d'étude et examinant les meilleures solutions pour aboutir à cette création.

Pétition des habitants de la rue de la Blanderie. — Une pétition des habitants de la rue de la Blanderie, qui se plaignent que les bas-côtés de cette rue sont impraticables par temps de pluie, fait ensuite l'objet de l'attention des membres du Conseil qui se proposent d'étudier la question afin de remédier à cet état de chose dans la mesure du possible.

Le classement de la rue Philippe-de-Girard. — Ayant approuvé le dossier de classement et de fixation des alignements de la rue Philippe-de-Girard, le Conseil décide de solliciter de M. le Préfet le classement dans la voirie urbaine de cette rue nouvelle.

Marché du Pont-de-Marcq. — Succédant à son père, le brigadier Gustave Vanvooren, le garde champêtre Paul Vanvooren est désigné pour la perception du marché du Pont-de-Marcq.

Création d'un marché à Rouges-Barres. — Sur la demande des Amis du Croisé-Laroche, le Conseil examine les possibilités de créer un marché à Rouges-Barres, place de l'Abbé-Lemire.

Afin de ne pas causer préjudice aux commerçants de ce quartier et du Croisé-Laroche, l'assemblée remet ce projet à plus tard en attendant la reprise des affaires et l'extension plus grande de cette agglomération déjà importante.

Après l'examen de questions diverses d'ordre intérieur, le huis clos est prononcé à 21 h. 30, pour permettre l'étude des dossiers d'assistance.

MÉDECIN DE GARDE. — En cas d'absence du médecin habituel et d'urgence absolue, s'adresser à M. le docteur Halle, 47, rue Nationale (Pont); téléph.: Lille, 553.09.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

FÊTE DU CARNAVAL. — A cette occasion, la Mairie sera fermée mardi après-midi.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Au local habituel, jeudi prochain, à 14 h.

SECOURS DE CHOMAGE. — Au cours de la semaine du 18 au 24 février, ont été secourus par le Fonds de chômage: 218 chefs de ménage à 7 fr.; 20 autres chômeurs, à 4 fr.; 99 conjoints à 4 fr.; 160 enfants à 3,50 et 15 ascendants à 4 fr., pour la somme totale de 17,785 fr. Secours par la caisse de chômage partiel: 170 fr.

A LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET DES JARDINS OUVRIERS DE FRANCE. — Une conférence gratuite de jardinage sera donnée dimanche 10 mars, à 16 h. 30, par M. Dettroyennes, instituteur, sur les travaux de jardinage, chez M. J. Masselis, à l'estaminet de « La Baguette », 95, rue de Tourcoing.

Les sociétaires y sont instamment invités, ainsi que les personnes que la question intéresse. Les adhésions sont reçues chez M. G. Germonpres, 21, rue d'Halluin, délégué communal.

HALLUIN

Aujourd'hui, dimanche 3 mars :

Pharmacien de service : M. Emile Grayo, place de l'Eglise, 18.

Etablissement de Bains-Douches, rue de Lille, ouverts de 8 h. 30 à 12 h.

Caisse d'Epargne, rue-de-chaussée de la Mairie : de 8 h. 45 à 10 h., séance de versements et de remboursements.

Services municipaux : Bureau de l'Etat-civil, ouvert de 9 à 12 h.

Cours d'instruments : à 9 h., au siège de la Philharmonie, « Café des Vieux Amis », rue des Ecoles, 111.

Cours gratuit d'espéranto : de 10 à 11 h., « Café du Lion d'Or », place de l'Eglise.

Bibliothèque Catholique, au Cercle Saint-Joseph, 36, rue de Lille : Prêt de livres, de 10 h. 30 à 12 h

Foyer de la Paix, rue Emile-Zola : de 11 à 12 h., concert-apéritif.

Maison des Syndicats libres, rue des Ecoles, 70 : concert-apéritif, de 11 à 13 h.

Familial-Ciné : Maison des Syndicats libres ; séances à 15 h. et à 19 h.

LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil communal s'est réuni hier samedi, à 19 h., à la Mairie, sous la présidence de M. Jean Verkindère, adjoint au maire ; M. Gustave Desmoître, maire, étant indisposé. Dix-sept conseillers étaient présents.

Taxe d'assainissement. — Le Conseil approuve un état présenté par le nouveau municipal, demandant l'admission en non-valeur et la décharge de produits irrécouvrables, pour une somme de 60 francs (taxe sur les chiens et glaces).

Entretien des chemins vicinaux. — Le Conseil approuve la mise en adjudication des travaux et fournitures pour l'entretien des chemins vicinaux.

Mise à la retraite d'un garde champêtre. — Le garde champêtre, M. Désiré Noilet, a sollicité son admission à la retraite, à partir du 1er avril prochain.

Le Conseil en prend acte. Sa retraite est fixée à 3.220 fr. 69. De cette somme sera déduit le montant de la rente viagère constituée à la Caisse des retraites pour la vieillesse.

Taxe sur les propriétés bâties et non bâties. — D'une circulaire ministérielle, il résulte que le tarif maximum de cette taxe serait, pour 1935, du revenu net, le taux actuel étant de 4 %.

Le Conseil décide de demander le maintien du taux de la taxe sur les propriétés bâties et non bâties à 4 %.

Usine du Malplaquet. — La ville, en juillet 1934, a vendu à la Société Vandeputte fils, l'usine élévatoire d'eau et ses dépendances, qu'elle possédait au lieudit « Malplaquet ».

Du fait de cette vente, un bail consenti en 1932, au profit de la Société d'Epuration des Eaux résiduaires, rue de la Lys, 244, est caduc, ainsi qu'une convention passée avec les filatures et filteries de France.

Jardin public. — Pour pourvoir concurremment avec la subvention départementale (4 %) à la dépense devant résulter de l'aménagement du Jardin public — deuxième tranche de travaux, — la ville est autorisée à emprunter la somme de 150.000 fr., remboursables en 30 ans, à partir de 1935, au taux de 5,35 %. Il s'agit de la plantation des massifs d'arbres et d'arbustes.

Fonds municipal de chômage et caisses syndicales. — Pour se conformer à un décret d'octobre 1934 :

L'article 4 du règlement est complété par l'addition suivante :

« Les majorations pour enfants seront réduites du montant des allocations familiales qui pourraient être allouées pour ces mêmes enfants.

» Pour le chômeur bénéficiant déjà d'une indemnité servie par une caisse syndicale de chômage, le total de l'indemnité du secours alloué par le F. M. C., ne pourra en aucun cas dépasser 70 % du salaire, augmenté du montant des allocations familiales.

» Les caisses syndicales de chômage seront tenues de fournir chaque lundi avant midi, un état faisant connaître les noms et les indemnités de chômage payées à chacun de leurs adhérents au cours de la semaine précédente ».

Ces modifications, en vue de faire bénéficier les chômeurs syndiqués d'Halluin du cumul des indemnités payées par leurs syndicates et des secours alloués par le F. M. C. à concurrence de 70 % de leur salaire.

Mais l'application de cette mesure, ne permet plus à la ville de continuer la participation communale aux caisses syndicales de chômage. Le Conseil municipal décide, après avoir étudié la question, qu'à partir du 1er avril, la participation de la ville est supprimée aux caisses syndicales, pour ceux de leurs adhérents qui profiteront du décret précité.

Elle est maintenue à concurrence de 33 % pour une période de 30 jours par trimestre et pour des indemnités journalières de 5 francs, pour les chômeurs syndiqués qui le réclamaient pas le bénéfice du cumul et n'iraient pas toucher au fonds municipal de chômage.

Revenus de l'Etat de 273.606 francs. — A la suite d'un contrôle affectué au fonds de chômage en décembre 1933 et janvier 1934, l'Etat réclamait à la ville le reversement d'une somme de 435.106 fr. 47.

Depuis, le service du F. M. C. a pu produire des justifications qui ont ramené la somme à reverser à 273.606 fr. 80.

Or, M. le Préfet, par lettre du 16 janvier 1935, informe l'administration municipale, qu'il opérera une déduction de 25.000 francs sur le montant de chaque subvention allouée au F. M. C. jusqu'à épuisement de la somme réclamée par l'Etat ; ces subventions, en réalité, représentent le remboursement des avances consenties par la commune pour le compte de l'Etat.

Le Conseil décide d'adopter un vœu de protestation contre les prétentions du Ministère du Travail, de réclamer en considération de la situation financière de la ville, l'annulation de cette créance, et l'institution du fonds national de chômage.

Revision des listes électorales. — Pour le Conseil de prud'hommes, le Conseil désigne MM. Charles Deruyn, délégué ouvrier, et Flaclde Ledux, délégué patron.

Pour la Chambre d'agriculture, M. Gustave Dumenez, cultivateur au Mont-d'Halluin.

Pour la Chambre des métiers, MM. Auguste Dyenelle, artisan maître, et Henri Vanwynsberghe, artisan compagnon, tous deux habitant Halluin.

Le huis clos est alors prononcé pour l'examen des questions d'assistance et d'allocations militaires.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain lundi, à 15 h., au Bureau de bienfaisance, rue des Ecoles.

MEDAILLES DU TRAVAIL. — Aujourd'hui dimanche 3 mars, de 10 h. 30 à 12 h., permanence au siège. Versement des cotisations; paiement des allocations mensuelles.

ANCIENS SOUS-OFFICIERS, BRIGADIERS ET CAPORAUX FRANÇAIS. — Ce dimanche 3 mars, à 17 h., réunion amicale au siège, « Café de la Mairie ».

AMICALE DES DIRECTEURS, EMPLOYES ET CONTREMAITRES. — Ce dimanche 3 mars, de 11 à 12 h., permanence au siège. Perception des cotisations et paiement des indemnités maladies et autres.

RONCQ

Aujourd'hui, dimanche 3 mars :

Bibliothèque Catholique, à la Maison Paroissiale, rue du Docteur-Calmette : Prêt de livres : de 8 h. à 9 h. 30.

Secrétariat Populaire : Au Centre, Maison des Syndicats libres, 231, rue de Lille, permanence de 9 à 11 h.; au Blanc-Pour, Café Coupe, rue de Lille, permanence de 8 h. à 9 h. 30.

Section des Mutilés du Travail : Permanence de 9 à 11 h., « Café Saint-Hubert », 165 bis, rue de Lille.

Accordéonistes Roncquois : Répétition à 9 h., au local, « Café des Voyageurs », rue de Lille.

Caisse d'Epargne, rue de Lille, 276 : de 10 h. à 11 h. 30, séance de versements et de remboursements.

Embaucheur de l'Avant : Permanence à 11 h. au siège, Café Vandenaere, rue de Lille, 123.

Séances récréatives: à 17 h., pavillon Saint-Roch (Blanc-Pour), par les jeunes gens du Cercle d'études; — à 17 h., pavillon Saint-Fiacre, Salle des Fêtes, rue du Docteur-Calmette, par le Cercle dramatique « Pour l'Honneur ».

Une belle séance récréative à la paroisse Saint-Roch

C'est aujourd'hui, dimanche 3 mars, qu'aura lieu, à 17 h., au local des Œuvres, du Blanc-Pour, la première représentation des séances récréatives organisées par les jeunes gens du Cercle d'études, au profit des écoles libres de la paroisse Saint-Roch. Au programme figurent un magnifique drame social : « Un anarchiste », et une amusante comédie, tirée des « Bonnes chansons populaires », intitulée : « C'est la faute à Mathurin ». La salle sera chauffée.

Une troupe de bohémiennes et de tziganes de passage dans la commune...

Renouant avec des habitudes séculaires dont la guerre avait rompu la trame, une troupe ambulante de bohémiennes et de tziganes, entreprenant son tour d'Europe, annonce son passage à Roncq, pour ce soir, dimanche du Carnaval.

Ils ont accepté de se produire en un « numéro » exceptionnel au cours du gala dramatique organisé par le Cercle « Pour l'honneur ». Il suffit de dire que leurs évolutions seront dirigées de concert par Mlle Claire Spellers et par M. Emile Verbeke, moniteur-chef de la « Jeanne d'Arc », pour assurer que ce spectacle inattendu brillera à la fois par l'éclat des costumes, par l'allégresse des tambourins et des castagnettes et par une précision dans les mouvements, digne d'un corps de ballet exercé...

Aussi les organisateurs de la soirée s'attendent-ils à ce que les parents et amis des bohémiennes et tziganes... de circonstance assistent nombreux à cette représentation sensationnelle.

La promesse d'un drame agricole aussi passionnant que « Reste paysan » et d'une comédie d'affaires aussi actuelle que « Les millions d'Isidore » achèvera de remplir la salle, où le rideau se lèvera à 17 h. précises.

Location à l'entrée, à partir de 16 h. 30.

AVIS AUX CHOMEURS. — Le paiement des secours aux chômeurs complets, pour la période du 21 au 28 février, aura lieu demain lundi 4 mars, en la salle du Gymnase, dans l'ordre suivant : de 14 h. 30 à 15h. : pour les numéros 1 à 200; de 15 h. à 15 h. 30, pour les numéros 201 à 380; de 15 h. 30 à 16 h., pour les numéros 381 à 560; de 16 heures à 16 h. 30, pour les numéros 561 à 740; de 16 h. 30 à 17 h., pour les numéros 441 à 880; à 17 h., de 881 et la suite.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Demain lundi, permanence de 10 à 20 h., au siège, « Café de la Tête d'Or », rue de Lille.

A « LA JEANNE D'ARC ». —